

Bulletin du 15 mars 2024

Les nouveautés par rapport au bulletin du 5 mars sont indiquées en rouge.

RESUME

Culture	Organisme/soin	P	I	Intervention
Céréales	Fumure azotée			2 ^{ème} apport sur céréales avancées
	Adventices présentes			Lutte mécanique ou chimique
Colza	Méligèthes			Vol en cours, contrôler régulièrement les parcelles
Pois	Adventices			Herbicide de prélevée
Lupin	Adventices			Herbicide de prélevée
Herbages	Météo des prés			

P=Présence (■=aucun ; ■=faible ; ■=fréquent) I=Intervention (■=peu de cas ; ■=à surveiller/à prévoir ; ■=suivi impératif).

L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité du signataire. N'utiliser que des produits de traitement des plantes homologués, des liens plus précis se trouvent sur [notre site](#). Utilisez le produit phytosanitaire avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Le détail des exigences d'utilisation des produits est résumé dans un [fichier Excel](#) et les **fiches techniques AGRIDEA**.

Luttes contre les vivaces dans les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB)

La lutte contre les vivaces en plante par plante est possible dans les différentes SPB en terre ouverte et herbage selon le tableau ci-joint.

Pour 2024, dans le cadre d'un essai encadré par Agroscope, l'application d'herbicide par détection (p. ex. Ecorobotix) est possible dans toutes les SPB contre rumex et chardons. L'essai sur des prairies extensives comme sur des SPB en terre ouverte (jachère, ourlet, ...) prévoit un contrôle de certaines parcelles par des chercheurs, la localisation de la parcelle est indispensable.

L'application est donc soumise à autorisation qui sera demandée directement par ACORDA (onglet divers – nouvelle demande d'autorisation de traitement).

Dosage pour 10l	Rumex	Liserons	Chardon	Séneçons	Chiendent
Ally Tabs	3 tab				
Simplex	50 ml		100 ml	100 ml	
Picobello	100 ml		50 ml		
Lontrel, Clio (103g clopyralide/l)			30 ml		
Aloplex (720 g clopyralide/kg)			4 g		
Fusilade Max et divers Targa Super et divers					100 ml

Les informations sur la parcelle ainsi que les coordonnées sont communiquées à Agroscope pour une visite de terrain.

Si la date de traitement diffère de celle annoncée, nous vous remercions de nous le communiquer rapidement (info.spp@vd.ch).



Cette démarche de l'OFAG vise à tester la capacité de détection des machines actuellement sur le marché et évaluer une éventuelle mise en œuvre plus large.

Toute intervention est soumise aux homologations de l'index de l'OSAV

- Ally Tabs contre rumex et séneçons toxiques avec 2 tablettes par are
- Aloplex et Rapper contre chardons à 0.04%
- Clio et Lontrel contre chardon à 0.3%
- Picobello contre rumex (1%) et chardon (0.5%).

CEREALES

Stade: fin tallage à redressement (blé) redressement (orge ou triticale)

Fumure

Dès le stade épis 1 cm, les besoins en azote augmentent fortement vu la production de végétation. A ce stade, un apport de 60 à 80 kg/ha permet d'assurer la montée à épis et la fertilité des épillets. La pluviométrie importante de cet hiver a lessivé le soufre (FT 19.21), il est donc important de planifier un apport de 10 à 20 kg/ha de sulfate en particulier sur les sols superficiels. Les engrais organiques contiennent du soufre et doivent être pris en compte. L'épandage de lisier peut se faire lorsque le sol est portant et que la végétation est capable de l'absorber ([outil en ligne](#)).

BIO

Les apports d'engrais de ferme ou du commerce ont généralement été réalisés. Respecter les conditions d'application ([outil en ligne](#)).

Désherbage de printemps: (FT 2.3.9, 2.3.12)

Dans les parcelles semées en octobre, les adventices sont généralement déjà bien développées.

Le **désherbage mécanique** (voir [vidéo](#)) se fera dès que 2 jours ensoleillés suivent l'intervention. Un premier passage de houe rotative permet de créer une structure grumeleuse en surface et une aération superficielle.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 20	CD 25	CD 30	CD 31
Céréales	Herse étrille		6-10 **			6-10 *	6-10 **	6-10 **	6-10 ***	6-10 ***	6-10 ***
	Houe rotative		6-10	6-10	>10	>10	>10	>10	>10	>10	>10
	Etrille rotative		6-10				2-6	6-10	6-10	6-10	6-10
	Sarcluse à dent							3-4	3-4	4-6	4-6

Les conditions météo et de sol pourraient être favorables sur des parcelles superficielles.

Lutte chimique contre les graminées : Sur les parcelles avec une forte présence de graminées ([vulpin](#) ou [ray-gras](#)), les conditions météo permettent l'intervention avec les herbicides adéquats.

Produit commercial		Blé	Orge	Aprosis jouet du vent		Pâturin annuel	Ray-grass d'halle	Vulpin des champs	Miscible avec CCC	Dose (l ou kg/ha)	Prix F.R./ha
				3	1						
Condoral (LG) Sencor SC (Ba)	oui	oui	3	3	1	1	n	0,2	15		
Dancor (St) Metriphar (Sc), Zepher (Om)	oui	oui	3	3	1	1	n	0,2	14		
Herold Flex (Ba)	oui	oui	3	3	2	1	o	0,5	57		
Artel (Ba)	oui	oui	3	3	1	1	o	0,5 - 0,8	32 - 51		
Archipel (Sy)	oui	oui	4	4	4	4	o	1,1 - 1,2	114 - 137		
Hussar Plus (Ba) + Mero (Ba)	oui	oui	4	4	4	4	o	0,15 - 0,21 + 1	55 - 70		
Oihello (Ba, Sa)	oui	oui	4	4	4	4	o	1 - 1,5	76-114		
Pacifico Plus (Ba) + Mero (Ba)	oui	oui	4	4	4	4	o	0,3 - 0,4 + 1	93 - 120		
Atlantis Flex (Ba), Agiliti (Om) + Mero (Ba)	oui	oui	4	4	3	4	o	0,2 - 0,3 + 1	77 - 111		
Atlantis Star (LG) + Codacide (LG)	oui	oui	4	4	3	4	o	0,2 - 0,33 + 1	90 - 147		
Oihello Star (Ba) + Mero (Ba)	oui	oui	4	4	4	4	o	0,2 + 1	110		
Talis (St) + Gondor (St)	oui	oui	4	3	4	3	-30%	0,2 - 0,25 + 0,5	72 - 86		
Sprinter (Om, LG), Capri Twin (Fe) + Mouillanti/Netzmittel	oui	oui	4	3	4	3	-30%	130g + 0,65L	53-56		
Sprinter (Om, LG), Capri Twin (Fe) + Mouillanti/Netzmittel	oui	oui	4	3	4	3	-30%	220g + 1,1L	90-95		
Monitor (LG) + Codacide (LG)	oui	oui	4	2	2	2	o	25g + 2l	100		
Concert SX (St)	oui	oui	3	3	2	1	-30%	150 g	60		
Hussar Duo (Ba)	oui	oui	4	3	4	3	o	1 - 1,25	110 - 138		
Avoya (Sy)	oui	oui	4	3	4	4	-30%	1,1 - 1,8	66 - 108		
Avial One (Sy)	oui	oui	4	2	4	4	o	1 - 1,3	67 - 87		
Avacco (BF), Grami (Om) Avero (LG), Derux (St)	oui	oui	4	2	4	4	o	0,9 - 1,2	41 - 63		
Fuma extra (Om), Foxtrol (St)	oui	oui	4	2	1	4	o	1 - 1,2	75 - 89		
Mandate (LG) ou Mandolin (Sc) + Silwet (LG)	oui	oui	2	1	3	4	n	0,25-0,35 + 0,1	45 - 59		

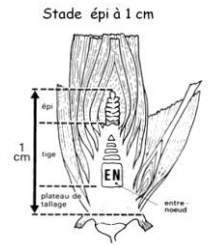
Surveiller les [bromes](#) (plantes poilues sur gaine et feuilles), principalement dans les parcelles en non-labour ou en bordure de parcelle. La lutte se fera principalement avec du Talis/Sprinter ou Atlantis Star

ou Atlantis Flex/Agiliti en 2 applications avec adjonction de mouillant au plus tard au stade épis 1 cm.

Les premières vivaces (chardon, rumex, ...) sont maintenant présentes mais il est trop tôt pour une intervention spécifique.

Régulateurs de croissance (FT 2.4.1)

Le CCC s'applique au stade épi 1 cm. Il est généralement miscible avec les herbicides (voir FT 2.3.9). L'application de certaines sulfonilurées, de FLUROXYPYR et d'hormones nécessitent une réduction de 20 à 50% des doses. Le CCC est peu sensible au gel après l'application, mais il nécessite tout de même un temps poussant pour avoir une pleine efficacité.



Les autres régulateurs, s'appliquent généralement aux stades 1 à 2 nœuds.

Jaunisse nanisante

Dans certaines parcelles d'orge, des ronds jaunes avec des plantes nanifiées sont maintenant visibles. Il s'agit principalement du virus de la jaunisse nanisante qui a été transmis l'automne dernier par des pucerons. Une intervention au printemps n'est pas possible. Le choix variétal et le semis retardé à début octobre sont les seuls moyens de prévention.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

BETTERAVES

Le semis des betteraves est possible lorsque le sol est ressuyé (test à la bêche).

Le semis sous litière (FT 3.13-14) permet de limiter le risque d'érosion et compte

comme point de réduction du ruissellement mais nécessite une surveillance accrue concernant les limaces ou autres ravageurs du sol. Afin de soutenir la croissance, un apport d'azote au semis peut se justifier lors d'un semis sous litière.

Dans les parcelles sujettes aux [nématodes du collet](#) le semis se fera dans des conditions poussantes afin de garantir une levée rapide. Eviter le semis dans des parcelles qui contiennent du [souchet comestible](#).

Le **désherbage sur la ligne** uniquement est possible au semis sans autorisation préalable. Cela permet de réduire l'utilisation des herbicides et de sarcler sur le rang (FT 3.37-38).

La pose de sacs recouvrant des granulés antilimaces permet le suivi des [limaces](#) dès le semis. Un contrôle régulier est important.



POMMES DE TERRE

Attracap (champignon parasite) a à nouveau une homologation temporaire contre larves de [taupin](#), il doit être appliqué sur un sol chaud (>10 °C) et humide directement après réception du produit. Son efficacité

est partielle et son utilisation n'est pas soumise à autorisation. Attracap est utilisable dans le programme de non-recours aux produits phytosanitaires.

MAÏS

Chrysomèle des racines

Sur tout le territoire cantonal, il est interdit de cultiver du maïs en 2024 sur toutes les parcelles sur lesquelles du maïs a été cultivé en 2023 (culture principale ou seconde culture). L'objectif de la mesure vise à éradiquer la [chrysomèle](#) des racines du maïs.

Pyrale du maïs

Les trichogrammes sont à commander avant le 31 mars chez Andermatt Biocontrol et jusqu'au 20 avril chez [Omya](#) ou [Agroline](#).

BIO

Des faux-semis avant la mise en place du maïs permettent de détruire les plantules et ainsi limiter les levées d'adventices dans les cultures.

Corneilles et corbeaux

L'utilisation de semences traitées au Korit 420 FS est encore possible pour cette année. Pour la première fois, un produit naturel à base de poivre a été homologué par l'OSAV jusqu'au 31 août 2024. Le Black Pepper Oleoresin (BPO) commercialisé sous le nom d'Ibisio peut être traité sur les semences de maïs. A notre connaissance, les variétés de maïs suivantes devraient être proposées avec ce traitement :

Maïs ensilage précoce	DKC3218
Maïs ensilage et grain	DKC3434, DKC3400, DKC3888, DKC3939, DKC4598

COLZA

Stade: boutons floraux détachés (CD 53) à inflorescences secondaires visibles (CD 57)

Fumure

Le solde d'azote a généralement été apporté. apportant du soufre pour le 2^{ème} apport d'azote surtout sur les parcelles sans apport d'engrais de ferme.

Désherbage au printemps (FT [6.3.3](#), [20.33](#))

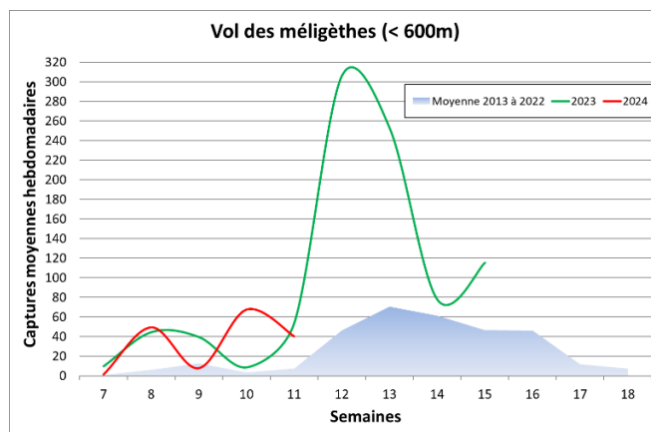
Il est généralement trop tard pour intervenir avec des graminicides (FT [20.33](#)) ou de l'Effigo.

Phoma et régulateurs au printemps

Appliqués au printemps, certains fongicides ralentissent la croissance des plantes (TEBUCONAZOLE). Caryx et Toprex/Corex contiennent un fongicide en mélange avec un régulateur (FT [6.5.3](#)). Caryx et Toprex/Corex ne peuvent pas être utilisés plus d'une fois dans la culture. Il est recommandé de laisser un témoin qui permet d'évaluer l'efficacité du fongicide/régulateur. La rentabilité de ce traitement est aléatoire.

Insectes de printemps (FT [6.6.7](#) et [6.6.9](#))

Le vol des [mélégèthes](#) a progressé cette fin de semaine à la faveur de quelques jours ensoleillés. La date de vol est proche de celle de l'année dernière ([réseau d'observation](#)).



Même si de nouvelles piqûres (ponte avec une bordure blanche) sont visibles sur le haut des tiges la vigueur des plantes permet de compenser les dégâts de gros charançon. Une intervention spécifique ([vidéo](#)) n'est plus nécessaire.

Les interventions contre les [mélégèthes](#) ([vidéo](#)) sont décidées en fonction des seuils d'intervention et du stade. Il est important de contrôler

Taille bouton	Stade	Seuil
>Pièce 2 Fr	53-56	(4 à) 6 mél./plante
Boutons latéraux visibles	57-59	(7 à) 10 mél./plante

l'intérieur de la parcelle en frappant 10x5

plantes. La forte croissance des boutons latéraux, actuellement peu endommagés par les insectes, permet de compenser les dégâts sur le bouton principal. En plus du nombre d'insecte, il est important de surveiller les dégâts. Ne renouvelez la protection que si de nouveaux dégâts sur les boutons sont visibles.

Spinosad (Audiens, Elvis)	Effet par ingestion donc peu d'effet choc mais bonne persistance au dosage homologué.
Etofenprox (Blocker)	Bon effet choc mais persistance réduite à >20°C. A privilégier pour un effet combiné charançons et mélégèthes.
Acétamipride (Gaselle SG, Oryx Pro, Pistol)	Nécessite des températures douces (> 15°C) mais effet relativement court. Préférer le dosage élevé lors de forte pression de mélégèthes.

Seul Blocker est soumis à [autorisation](#).

Lors d'une intervention, privilégier l'utilisation de Blocker en première application ce printemps ou un insecticide d'une autre famille (FT [6.6.9](#)) que les pyréthrinoides (IRAC 3A) lors d'un renouvellement. Le Surround est un répulsif et limite les mouvements des mélégèthes. Il peut être appliqué également sur des colza en extenso avec un mouillant (Sticker).

BIO

Lors d'application de Surround utiliser Héliosol comme mouillant. (FBIO 4.6.61)

Contrôler les conditions d'utilisation des insecticides concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

POIS PROTEAGINEUX

Les interventions avec un herbicide dans les parcelles non désherbées à l'automne ont généralement été

faites. Le **désherbage mécanique** se fera en fonction de la portance du sol. L'intervention est délicate dès que les vrilles se touchent sur la ligne.

Les **pois de printemps** devraient être semés dès que possible.

Le **désherbage chimique** s'effectue généralement en prélevée (voir [FT 10.31](#)). Ces herbicides permettent un contrôle des graminées et des dicotylédones annuelles. Une intervention plus spécifique contre les graminées avec un graminicide spécifique pourra se faire ultérieurement.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau **superficielle** ou **souterraine**, en portant une attention particulière à la BENTAZONE ET A L'ACLONIFENE.

Un premier passage **d'herse étrille** est possible en prélevée, la pose d'une vitre (effet serre) permet de mieux évaluer le moment d'intervention et d'agir sur les premières levées.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Pois protéagineux	Herse étrille		2-6 *			2-6 ***	2-6 ***	2-6 ***	2-6 ***	
	Houe rotative		6-10			6-10	>10	>10		
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6		

FEVEROLE

La féverole se prête bien au désherbage mécanique, semée à 30 cm et plus d'interligne, un sarclage est possible. Les herbicides s'appliquent en prélevée selon la [FT Fé 9.31](#).

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Féverole	Herse étrille		2-6 *			2-6 *	2-6 *	2-6 *		
	Houe rotative		6-10			6-10	>10	>10		
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6		
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	2-6	6-10	
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	2-6	6-10	
	Sarcluse avec doigts							3-4		

LUPIN

Le désherbage se fera en prélevée selon la [FT Lu 9.31-32](#). Respecter les conditions d'utilisation de l'ACLONIFEN. Un interligne de 20 à 30 cm permet un désherbage mécanique à l'aide d'une sarcluse dès le stade 2 à 3 feuilles. Les écartements plus larges peuvent engendrer des salissements plus importants.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Lupin	Herse étrille		2-6 *			2-6 *	2-6 *	2-6 **	6-10 **	6-10 **
	Houe rotative		6-10			6-10	6-10	>10	>10	>10
	Etrille rotative					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse étoile					2-6	2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse avec doigts						2-6	2-6		

INTERCULTURE

Destruction des couverts au printemps

Les quelques engrais verts (phacélie, moutarde) pas gelé complètement pourront être détruits par un travail du sol. Comme l'absorption est réduite actuellement, la destruction chimique avant des semis précoces (betteraves, pois), nécessite 4 l/ha de GLYPHOSATE. Un faible litrage de bouillie par ha (100l/ha) de même que l'adjonction de sulfate d'ammoniaque (1kg/100l) sécurisent l'efficacité du GLYPHOSATE. Le roulage avant le traitement permet une meilleure absorption du

produit et peut améliorer l'efficacité. Il est trop tôt pour intervenir avant la mise en place de semis plus tardifs (maïs).

HERBAGES

Les sols sont encore bien humides, attention à la portance des sols lors de la sortie des animaux. Il est préférable de ne pas sortir le bétail si les parcelles ne sont pas assez portantes.

Si le gazon est assez dense, vous pouvez sortir le bétail seulement quelques heures, le ventre vide, pour favoriser un maximum l'ingestion au parc sans causer trop de dégâts.

Zone	Somme T °C 11 mars	300 °C Mise à l'herbe	500 °C Fin déprimage
< 400m	314	x	
400 – 600m	233		
600 – 800m	218		

[Explications](#) du calendrier fourrager

Etat des prairies et pâturages : dans les zones plus tardives, un sursemis est encore possible avec des espèces plus agressives.

- Fauche : ray-grass hybride pur (15 kg/ha) ou ray-grass hybride (10-15kg/ha)+ trèfle violet (5 kg/ha)
- Pâture : ray-grass anglais pur (15kg/ ha) ou ray-grass anglais (10-15kg/ha) + trèfle blanc (5 kg/ha)

Une utilisation plus intensive de la prairie par deux coupes de nettoyage est recommandée pour laisser de la lumière aux nouvelles pousses. Un passage du bétail juste après le sursemis permet également de favoriser un bon contact terre-graines. Ne pas apporter de fumure juste après le sursemis, au risque de favoriser les plantes déjà en place.

Déprimage : le déprimage favorise le tallage des graminées et la croissance des légumineuses par l'accès à la lumière et l'appui des pattes. Pour éviter le gaspillage d'herbe sur pied, commencer tôt le déprimage (dès les 300°C atteints).

En s'assurant de la bonne portance des sols, le déprimage peut même commencer avant que l'herbe n'ait démarré sa croissance. La hauteur d'herbe en entrée a peu d'importance ; contrairement à la hauteur de sortie qui doit être courte, entre 4 et 5 cm (hauteur du talon). En cas de faible portance, accélérer la rotation des animaux sur les parcelles (quelques heures/j ou quelques jours) et commencer par les animaux les plus légers (génisses). Durant le déprimage, on peut travailler sur de grandes parcelles et diviser en parcs plus petits lors du premier tour de pâture.

Démarrer un pâturage tournant

Le plus simple est de découper sa surface en paddocks équivalents (viser 1 are par vache au printemps avec une possibilité d'agrandir les paddocks l'été). Laisser un temps de repos de 21 à 25 jours avant le retour sur une parcelle. Pensez au bon emplacement des points d'eau (max 200m de distance à parcourir pour les vaches), ainsi que de stabiliser la zone pour limiter les bourbiers (géotextile par exemple). Si vous estimez votre stock d'avance trop faible, vous pouvez continuer de faire un déprimage mais arrêtez-le avant d'atteindre les 500°C pour



éviter les zones de refus.

Si les surfaces ne sont pas encore bien ressuyées, vous pouvez aller écouter le podcast sur la gestion du pâturage en conditions humides en scannant le QR code.

Minéraux

L'herbe est riche en phosphore et calcium, mais pauvre en certains oligo-éléments. Lors de la mise à l'herbe, ne pas négliger les apports de sel, magnésium, sélénium et iode. Pensez de mettre à disposition un bloc à lécher et veillez à ce que tous les animaux en consomment suffisamment.

Céréales (dérive et eaux de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive eau	E20m	H	2,4-D Plus, Biplay SX, Concert SX, Constar, Refine Extra SX, Trinity, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Caramba, Comfort, Elatus Era, Input, Pronto Plus, Prosaro Plus, Sirocco
		I	Gazelle 120 FL, Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	E50m	I	Aligator, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar
E100m	I	Cypermethrine	
Dérive biotopes	B3m	H	Agiliti, Atlantis Flex, Basagran SG, Cleave, Effican SG, Husar Plus, Kusak SG, Monitor, Othello, Pedian SG, Starane Max
	B6m	H	Archipel, Ariane C, Atlantis Star, Axial One, Biathlon 4D, Capri Twin, Cerelex, Florasustar, Globus, Othello Star, Pacifica Plus (0.2 kg/ha), Pixxaro EC, Primus, Refine Extra SX, Sprinter, Starane XL
	B20m	H	Ally Power, Ally SX =< 25 g/ha, Biplay SX, Concert SX, Constar, Express Max SX, Express SX (45 g/ha), Finy =< 25 g/ha, Pacifica Plus (>0.2 kg/ha)
	B50m		Ally SX > 25 g/ha, Express SX (>45 g/ha), Finy >25 g/ha
Dérive installations publiques	P3m	H	2,4-D Plus, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D flüssig
		F	Bion
	P6m	H	Exelor, MCPP Combi, Plüsstar
	P20m	H	Duplosan KV Combi
Ruissellement	1 pt	H	2,4-D Plus, Antilope (0.4 l/ha), Araldo (0.4 l/ha), Artist (0.5 – 0.9 kg/ha), Biplay SX, Boxer, Carmina 640, Condoral SC, Dancor 70 WG, Defi, Duplosan KV Combi, Exelor, Falkon, Golaprex Basic, Herold Flex (<1 l/ha), Herold SC (0.4 l/ha), MCPP Combi, Miranda (0.4 l/ha), Monitor, Oxidia, Pacifica Plus, Plüsstar, Roxy EC, Sencor SC, Tarak, Trinity, Zepter, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Absolut, Adexar Top, Aviator Xpro, Bogard, Bronco Top, Comfort (0.75 l/ha), Difcor 250 SC, Elatus Era, Fandango, Input (0.75 l/ha), Kantik, Lumino, Pandora, Pronto Plus, Prosaro Plus (0.75 l/ha), Sico, Slick, Unix
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar, Pirimicarb 50 WG, Pirimor
	2 pts	H	Antilope (0.6 l/ha), Aduka, Araldo (0.6 l/ha), Constar, Herold Flex (1 l/ha), Herold SC (0.6 l/ha), Malibu, Miranda (0.6 l/ha), Naceto, Refine Extra SX,
		F	Comfort (1.25 l/ha), Input (1.25 l/ha), Pronto Plus, Prosaro Plus (1.25 l/ha)
	3 pts	H	Concert SX

Céréales (eaux souterraines)

Produits interdits ou à éviter		
Zones de source S2 ou S3 ou Zu	H	Avacco, Avero, Avoxa, Axial One, Basagran SG, Biathlon 4D, Concert SX, Constar, Derux, Effican SG, Falkon, Grant, Kusak SG, Pedian SG, Refine Extra SX
	F	Amistar, Globaztar SC
Restriction quantité	H	Bentazone (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG Thifensulfuron (1 fois/3 ans) : Concert SX, Constar, Refine Extra SX Sulfosulfuron (1 fois/3 ans) : Monitor
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint

Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG
----------------------------	---	--

Colza (dérive et eau de surface)

Dérive	E20m	H	Brasan Duo, Colzaphen, Rodino ready, Successor 600,
		F	Caramba, Sirocco
		I	Gazelle 120 FL, Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	E50m	I	Aligator (<0.3 l/ha), Decis Protech (<0.3 l/ha), Deltaphar (<0.3 l/ha), Deltastar (<0.3 l/ha)
E100m	I	Aligator (> 0.3 l/ha), Blocker, Cypermethrine, Decis Protech (> 0.5l/ha), Deltaphar (> 0.3 l/ha), Deltastar (> 0.3 l/ha)	
Dérive biotopes	B3m	H	Herbasan, Pyridate 45 WP
	B6m	H	Select max 0.5 l/ha
	B20m	H	Select > 0.5 l/ha
Dérive installations publiques	P3m	H	Herbasan, Pyridate 45 WP, Rapper
Ruissellement	1 pt	H	Brasan Duo, Colzaphen, Rodino ready, Successor 600
		F	Bogard, Caryx, Difcor 250 SC, Lumino, Sico, Slick, Tilmor
		I	Aligator, Blocker, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar, Gazelle SG, Oryx Pro, Pirimicarb 50 WG, Pirimor, Pistol

Colza (eaux souterraine)

Produits interdits ou à éviter			
Zones de source S2 ou S3 ou Zu	H	Braudio, Brasan Duo, Colzaphen, Effigo, Rodino ready, Select, Solanis, Successor 600, Tanaris	
	F	Amistar, Globaztar SC	
Restriction quantité	H	Pethoxamide (1 fois/2 ans): Brasan Duo, Colzaphen, Rodino ready, Successor 600 Quinmèrac (1 fois/2ans): Braudio, Solanis, Tanaris	
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint	

Pois protéagineux (dérive et eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
Dérive	E20m	H	Bandur, Baso, Brasan Duo, Chanon, Colzaphen, Dacthal SC, Laguna, Rodino ready, Successor 600
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	E50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	E100m	I	Cypermethrine
Dérive biotopes	B3m	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG
	B6m	H	Select (0.5 l/ha)
	B20m	H	Select (>0.5 l/ha)
		I	Affirm, Atac, Rapid
Ruissellement	1 pt	H	Brasan Duo, Colzaphen, Rodino ready, Successor 600
		I	Affirm, Aligator (max 0.3 l/ha), Atac, Cypermethrine, Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha), Pirimicarb 50 WG, Pirimor, Rapid
	2 pts	H	Bandur (1 l/ha), Baso (1 l/ha), Chanon (1 l/ha), Dacthal SC (1 l/ha), Laguna (1 l/ha)
	3 pts	H	Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Dacthal SC (2 l/ha), Laguna (2 l/ha)

4 pts	H	Bandur (3 l/ha), Baso (3 l/ha), Chanon (3 l/ha), Dacthal SC (3 l/ha), Laguna (3 l/ha)
-------	---	---

Pois protéagineux (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
<u>Zones de source</u> S2 ou S3 ou Zu	H	Basagran SG, Brasan Duo, Colzaphen, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG, Rodino ready, Select, Successor 600
	F	Amistar, Globaztar SC
Restriction quantité	H	Bentazone (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG Pethoxamide (1 fois/2 ans): Brasan Duo, Colzaphen, Rodino ready, Successor 600
	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG

Féverole (dérive et eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
<u>Dérive</u>	E20m	H	Bandur, Baso, Chanon, Dacthal SC, Laguna
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Techno 10 CS
	E50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	E100m	I	Cypermethrine
<u>Ruissellement</u>	1 pt	H	-
		I	Cypermethrine, Pirimicarb 50 WG, Pirimor,
	3 pts	H	Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Dacthal SC (2 l/ha), Laguna (2 l/ha)
	4 pts	H	Bandur (3 l/ha), Baso (3 l/ha), Chanon (3 l/ha), Dacthal SC (3 l/ha), Laguna (3 l/ha)

Féverole (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
Restriction quantité	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint

Lupin (dérive et eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
<u>Dérive</u>	E20m	H	Bandur
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Techno 10 CS
	E100m	I	Cypermethrine
<u>Ruissellement</u>	1 pt	H	Boxer, Défi, Golaprex Basic, Oxidia, Roxy EC
		I	Cypermethrine, Pirimicarb 50 WG, Pirimor,
	2 pts	H	Bandur (1 l/ha)
	3 pts	H	Bandur (2 l/ha)

Lupin (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
<u>Zones de source</u> S2 ou S3 ou Zu	H	-
	F	Amistar, Globaztar SC
Restriction quantité	M	Métaldéhyde (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint